

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 MAI 2008 A LA MAISON DES CONGRES AUX DIABLERETS

Message du président, Philippe Thuner

Mesdames et Messieurs,
Chers collègues et amis de l'hôtellerie,

Je ne vais pas vous parler longuement de politique. Et pourtant les sujets de préoccupation ne manquent pas dans ce domaine qui, quoi que l'on dise, influence toujours plus fortement nos activités.

Il y a tout d'abord la loi sur l'appui au développement économique. Nos craintes exprimées auprès de Mme Maurer en 2006 quant à la capacité des organisations économiques régionales de s'organiser valablement pour répondre aux attentes engendrées par la nouvelle loi, s'avèrent fondées. De l'association d'une région très touristique - dans la commission touristique de laquelle ne siègent que des syndicats et municipaux - à celle qui daigne offrir un strapontin avec voix consultative à un hôtelier, en passant par celle dans laquelle le tourisme n'existe même pas, il y a encore un long chemin à faire pour parvenir à des associations avec une section touristique forte, dans laquelle des professionnels - directeurs d'OT, hôteliers et autres - seraient associés, et ainsi capable de porter des projets qui obtiennent l'appui financier du canton. Espérons que le dialogue, le respect et la compréhension mutuelle permettent d'avancer dans le bon sens pour le bien du tourisme vaudois.

Il y a ensuite le projet de loi vaudoise sur la formation professionnelle où l'Etat veut, de manière contradictoire, à la fois prendre la maîtrise de tous les aspects de la formation et se désengager financièrement de manière injuste par rapport à son financement total des filières académiques. Nous défendrons fermement la formation duale contre toutes les mesures visant à l'affaiblir pour mieux la transformer en formation purement scolaire. Il y va de la qualité de nos collaborateurs et je profite de l'occasion pour remercier toutes les entreprises formatrices qui s'engagent pour l'avenir de la branche.

Autre sujet d'actualité : l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur le travail au noir et son application. Vous savez ce qu'on dit d'une loi fédérale :

- elle est rédigée à Berne, lue à Fribourg, appliquée à Lausanne et elle n'arrive jamais jusqu'en Valais

Trêve de plaisanterie, l'amour des lois de son hymne est bien une réalité dans ce coin de pays et le centralisme interne du canton de Vaud n'a d'égal que son goût prononcé pour le fédéralisme à l'extérieur de ses frontières. Nous nous efforcerons donc de défendre une application juste, mais mesurée, de cette loi dans le même esprit de saine collaboration qui prévaut depuis 2002 dans la commission de supervision et de contrôle du travail illicite.

Enfin, dernier grand souci : l'entretien et l'amélioration de nos infrastructures, notamment les moyens de transport. Les blocages idéologiques et les difficultés financières ont fait prendre à notre canton un retard phénoménal dans le développement de son réseau routier et ferroviaire. Comment accueillir 100 000 habitants de plus sur des routes congestionnées et des trains plus que bondés ? Il est grand temps d'engager une politique volontariste jouant la complémentarité des moyens de transports publics et privés en sachant que ni les uns ni les autres ne sont capables de résoudre les défis de la mobilité du 21^{ème} siècle. Faute de cette politique cohérente, le développement ou même le maintien du tourisme – et de toute l'économie – pourrait se voir gravement entravé.

Voilà 4 sujets, parmi d'autres, sur lesquels nous émettons, certes, des critiques, mais pour lesquels nous sommes aussi prêts à nous engager de manière constructive pour relever les défis.

Quittons la politique après ce bref survol pour aborder deux informations capitales sur la vie de notre association :

L'achat d'un immeuble que je vous avais annoncé l'an dernier a été concrétisé. A fin juillet, nous entrerons dans nos nouveaux locaux. En fait, il s'agira d'un étage dédié à l'hôtellerie partagé entre quatre partenaires : Hôtellerie Vaudoise ou Romande, hotelleriesuisse, les archives hôtelières suisses et Mirus software, partenaire informatique important de la branche. Les autres étages sont tous loués en commerces, bureaux et appartements. Vous recevrez certainement une invitation pour des journées portes ouvertes à la rentrée des vacances.

L'autre point fort de notre assemblée est presque une révolution puisqu'il s'agit de la création de l'Association Romande des Hôteliers. Plutôt que de révolution, il faudrait plutôt parler de changement dans la continuité selon la formule consacrée. En effet, les hôteliers vaudois ont décidé ce matin d'accueillir au sein de leur association leurs collègues de trois autres cantons : Fribourg, Neuchâtel et Jura. Vous conviendrez avec moi que nous ne pouvions pas décemment continuer à nous appeler Hôtellerie Vaudoise.

De plus, le désir de notre association faïtière d'avoir une marque forte présente dans tout le pays nous aurait de toute façon conduits à changer de logo.

L'union fait la force et la taille critique atteinte permettra d'offrir de plus nombreux et meilleurs services à nos membres. De plus, à moyen terme et selon le désir des hôteliers sur le terrain, pourraient se constituer des sections régionales, par-dessus les frontières cantonales, en cohérence avec les flux touristiques. Car c'est à l'échelon régional que se font les collaborations entre hôtels et les actions de promotion/marketing. L'association romande, elle, s'occupera essentiellement des conditions cadres de la profession avec un éventail d'activités allant de l'information politique à la formation professionnelle. **Voilà le défi qui nous attend ces prochaines années : constituer une association multicantonale forte pour que perdure une hôtellerie diversifiée, reconnue et performante dans nos régions.**

Merci de votre attention